

Le développement à l'International pour les PME : Opportunités et Contraintes ?

Jeudi 10 mars 2011 – Faculté Jean Monnet, Sceaux

Projets industriels en Chine & droit de l'environnement Comment éviter les pièges ?

- **Introduction (MP)**

- Thème retenu = sujet universel, quels que soient la nationalité de l'industriel et le pays d'implantation des installations concernées, donc y compris en Chine.

- Thème concret à l'origine de la création d'EFC.

- EFC est en effet née d'un double constat (carence dans la connaissance réciproque des outils normatifs mis au service de l'environnement en France et en Chine ET existence d'un attachement et d'un intérêt communs des ressortissants des deux pays à des formes de coopération renforcée).

- Présentation d'EFC : naissance fin 2009 - cocktail de rentrée en janvier 2010 au Centre culturel de Chine à Paris - déplacement en Chine en septembre 2010 - conférence à l'Assemblée nationale en octobre 2010 - passage sur les ondes (interview pour BFM Radio en janvier 2011).

- Mais le véritable moteur d'EFC : un projet de *workshop*, suffisamment large pour associer non seulement des représentants de multinationales mais également des PME.

- Transition : cette conférence est l'occasion de donner à l'auditoire une préfiguration du projet de *workshop* d'EFC en Chine à travers quelques-uns des sujets suscitant des difficultés spécifiques et pouvant freiner l'implantation de projets industriels en Chine.

- **Difficultés rencontrées en Chine (ACU)**

- Barrage de la langue : l'anglais ne suffit pas ; vécu lors du premier déplacement d'EFC en Chine ; Système juridique proche des systèmes de droit continental (comme la France) et donc plus éloigné de la culture juridique anglaise, de *common law* ; exemple de la province de Hubei (où se situe Wuhan) où les industriels nous ont expliqué qu'ils préféreraient travailler en français, traduit en chinois ==> la maîtrise du chinois est nécessaire.

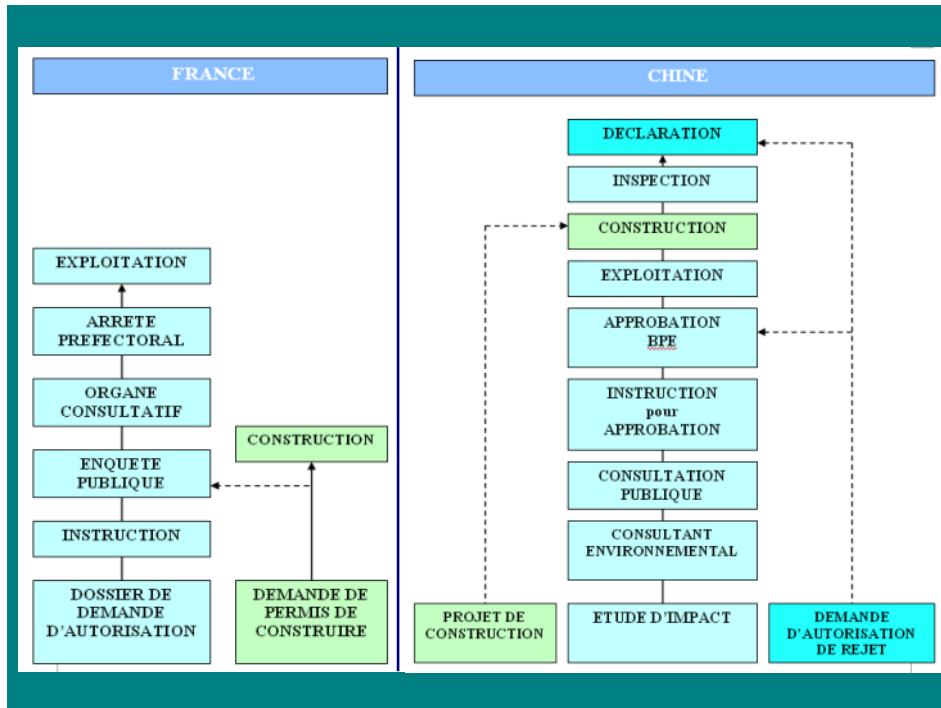
- 2 autres difficultés d'ailleurs liées au barrage de la langue : l'identification de la règle de droit (hiérarchie des normes et textes généraux) et l'accessibilité aux sources du droit de l'environnement (ex : version anglaise du site Internet du Ministère de l'environnement - pas de droit concret en ligne).

- Paradoxe du système (précurseur sur le plan théorique mais décalé sur le plan pratique) ; exemple tiré de l'intervention d'EFC lors des Journées de la Francophonie à l'occasion des 40 ans de l'OIF, qui se déroulaient à l'Université de Fudan en septembre 2010 : le médiateur (Dr. Jean-Marie Cishahayo du Burundi, Professeur et expert consultant des NU, Conseiller principal de la Participation des pays africains à l'Expo 2010) de la table ronde "le français comme langue des affaires" nous a confié "*qu'il y a ce qui se passe au dessus de table et en dessous de la table*".

- Transition : en dépit de ces spécificités chinoises, l'on dénote des constantes française et chinoise ; la meilleure illustration est celle du processus d'autorisation d'implantation d'un projet industriel en France comme en Chine.

- **Constantes France - Chine : Exemple de la procédure d'autorisation d'un projet industriel (MP)**

- Présentation de la slide



- Transition : EFC s'est interrogée sur les pièges rencontrés par les industriels français implantés en Chine - but de notre visite en septembre 2010 - + à notre retour, diffusion d'un questionnaire de 40 questions relatives aux différentes étapes de procédure décrite. **(ACU)**

- **Exemples concrets (ACU et MP)**

- Retour des entreprises françaises sondées à ce jour **(ACU)**

- 6 thèmes de prédilection retenus :

- (1) le choix du type d'étude d'impact en fonction de l'ampleur du projet
- (2) le saucissonnage des projets
- (3) la possibilité de ne pas soumettre le projet à enquête publique
- (4) la règle des "trois synchronisations"
- (5) le rôle du consultant environnemental

- (6) l'obligation pour les autorités en charge de l'inspection d'assurer la confidentialité des informations relatives au savoir-faire technologique et au secret industriel et commercial. **(ACU)**

- Exemple du saucissonnage des projets : explication - chiffres à l'appui : selon les statistiques consultés, le plus grand nombre de projets en Chine tomberaient dans le champ d'application de la procédure d'étude d'impact la plus légère (pratique du saucissonnage = une réalité ?) **(ACU)**

- Rôle du consultant environnemental - communication CLEF entre les acteurs intéressés (entreprises françaises, consultant, autorités publiques compétentes chinoises aux différents niveaux locaux) et possibilité d'arbitrage de conflits entre ces autorités ==> décalage entre vision des industriels français habitués à une administration centralisée (système vertical) et le système chinois (système à la fois horizontal et vertical) - exemple de Pierre Cubillas. **(MP)**

- C'est précisément en partant de ce constat : difficultés des entreprises françaises ET nécessité de communication entre les acteurs du projet qu'EFC a décidé de mettre en place son projet de *workshop*.

- **Introduction du *workshop* (MP)**

- **Conclusion : appel au peuple (MP)**